

Concept

01

Vous êtes maire d'une commune ou directeur d'un service urbanisme et vous souhaitez un soutien pour vos équipes ou une assistance pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ?

Urbanité a pour objectif de proposer aux **collectivités territoriales** des prestations techniques d'instruction, de conseil et d'accompagnement, dans le domaine de l'urbanisme réglementaire.

Nous sommes là pour vous assister et pour vous accompagner dans le traitement de vos dossiers ADS et le respect des délais d'instruction.

Avec Urbanité, valorisez la continuité !

Grâce à la récente loi ELAN, la pratique de l'**externalisation des autorisations d'urbanisme** a été cadree juridiquement. Cette loi précise également que **vous** conservez la compétence urbanisme et la prise de décision. Urbanité est à vos côtés pour honorer la continuité du service public.

Fonctionnement

02



01 Premier contact

- Prise de contact
- Rencontre et échanges
- Étude de vos besoins



02 Stratégie

- Proposition d'un devis personnalisé
- Rédaction commune d'un contrat
- Accord des deux parties pour la mission



03 Action

- Travail à distance
- Suivi en temps réel grâce à votre logiciel bureau
- Rendez-vous sur place (en option)

Tarifs et forfaits

03

Le tarif est fixe, il est défini grâce à une grille tarifaire érigée par type de dossier traité (CU, DP, PC, PA, PD).

Urbanité met en place des forfaits 3, 6 ou 12 mois et plus, renouvelables afin de vous accompagner au mieux selon votre besoin.

*Pour en savoir plus, contactez-nous à mperdereau@urbanite-contact.com
Urbanité s'engage à vous répondre en 72h pour que votre projet avance.*

Services complémentaires

04

Urbanité propose de nombreux services tournés vers la pratique du PLU :

- **Externalisation** des autorisations d'urbanisme ;
- **Instruction** express d'un dossier complexe ;
- Permanences et **rendez-vous** pétitionnaires ;
- **Analyse** d'un « PC minute » avant dépôt d'un permis de construire ville ;
- **Coaching** pour instructeur débutant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur urbanite-conseil.com